

AFLM : INSCRIPTION AUX COURS 2018/2019

Chers parents,

nous espérons que vos enfants apprécient les cours de français, les visites et les ateliers organisés par l'AFLM et qu'ils sont motivés à continuer l'année prochaine.

Les cours prévus à la rentrée 2018 sont en ligne et les inscriptions sont ouvertes dès maintenant !

Avec plus de 200 familles, 300 enfants et une trentaine de cours de français, il est très important que toutes les demandes d'inscription aient lieu sur VereinOnline. Nous comptons donc sur vous pour suivre les procédures indiquées ci-dessous.

Préinscription sur VereinOnline pour l'année scolaire 2018/2019 – si possible d'ici le 30 juin

Pour procéder à la demande d'inscription dans le ou les cours que vous avez choisi(s) pour votre ou vos enfant(s) en accord avec votre responsable d'antenne, rendez-vous SVP sur le compte AFLM https://www.vereinonline.org/AFLM_eV/ munis de votre identifiant et de votre mot de passe.

Si vous avez oublié votre identifiant ou votre mot de passe, cliquez sur « *Zugangsdaten vergessen ?* ». SVP **ne** créez **pas** de nouveau compte pour l'année scolaire 2018/2019 !

Votre responsable d'antenne vous enverra une confirmation d'ici la rentrée. Si les effectifs du cours ne sont pas suffisants ou trop importants, l'AFLM se réserve le droit d'orienter les élèves vers une autre antenne ou un autre groupe et apportera son soutien dans la recherche d'une place dans un cours adapté.

Autorisation de prélèvement automatique (SEPA)

Il est encore possible de choisir le prélèvement automatique.

Pour cela, il faut que vous remplissiez vos coordonnées bancaires dans votre compte VereinOnline https://www.vereinonline.org/AFLM_eV/ sous le point „Mein Profil“ puis „Persönliche Daten“. Après avoir sauvegardé („Speichern“), merci d'imprimer le document rempli que vous pouvez télécharger en cliquant sur le lien „SEPA-Lastschriftmandat“ et de l'envoyer avec votre signature en original à l'adresse notifiée. Ce document est absolument nécessaire si vous souhaitez profiter du prélèvement automatique pour le règlement des factures émises par l'AFLM (cotisation, cours, ateliers, centre aéré,...).

Résiliation de l'adhésion

Conformément aux statuts, l'adhésion à l'AFLM se renouvelle d'année en année sauf résiliation avant le 30 juin. Si vous ne souhaitez plus être membre de l'AFLM au-delà du 31.08.18 et donc ne plus cotiser, il faut le signaler en envoyant un email à adhesion@aflm-munich.de (date limite : 30.06.18).

En septembre, une facture pour la cotisation 2018/2019 sera envoyée automatiquement à tous les adhérents enregistrés dans notre système.

Délai d'inscription/de réinscription

Vos enfants bénéficient bien entendu d'une priorité pour la réinscription dans les cours mais il serait important que vous en fassiez la demande sur VereinOnline d'ici **le 30 juin 2018**. Cela nous permettrait de savoir assez tôt combien de places seraient disponibles pour de nouvelles demandes et de pouvoir réajuster l'organisation des groupes.

Attestation de participation aux cours

Si vous souhaitez obtenir une attestation de participation aux cours 2017/2018, veuillez en faire la demande auprès de votre responsable d'antenne (par exemple si vous souhaitez faire notifier la participation au cours de français sur le « Jahreszeugnis » de votre enfant ou si celle-ci vous est utile pour intégrer une école qui en fait la demande).

Assemblée générale de l'AFLM le 24.11.18 de 14h30 à 17h00

Merci de réserver dès maintenant la date dans votre calendrier ! Votre participation est d'une grande importance pour prendre les décisions nécessaires au fonctionnement de l'AFLM pour l'année scolaire 2018/2019 et au-delà. Un nombre minimum de membres présents est requis pour valider les décisions. Nous comptons sur votre engagement !

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter votre responsable d'antenne !

Nous nous réjouissons de vous accueillir à nouveau à nos cours et activités à la rentrée prochaine !

Cordialement

Betty Kirmser (présidente de l'AFLM)
de la part du bureau de l'AFLM